



Compte-rendu CSAL du 10 octobre 2023

Lors de ce CSAL, la délégation FO DGFIP 84 était représentée par Mireille COMPAGNAT et Christian PERNOT.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation des PV de CSAL des

- 2 février 2023
- 14 février 2023

2. Information du CSAL :

- 2.1 Présentation du projet immobilier relatif au CFiP d'Apt : regroupement des services sur un site unique
- 2.2 Bilan de la mise en place du SIP Nord Vaucluse et du SIE Nord Vaucluse
- 2.3 Présentation du tableau de bord de veille sociale (TBVS) – 2022
- 2.4 Présentation du bilan Diversité et égalité professionnelle - 2022
- 2.5 Point sur l'accueil et la stratégie relations usagers (Flux, APRDV, EFS, ...) et perspectives

3. Questions diverses

Après la lecture des liminaires, le Président a répondu aux interrogations de FO relatives à la trésorerie hospitalière de Carpentras. En ce qui concerne le contrôle de légalité des médecins intérimaires recrutés dans les hôpitaux, il serait fondé en droit car validé par le Conseil d'État. Toutefois, FO rappelle que, jusqu'à présent, le contrôle de légalité de ces actes relevait de la compétence du Préfet.

S'agissant de la prise en charge d'une partie du travail du secteur des recettes d'Avignon CH par la trésorerie de Carpentras CH, le Président nous a affirmé qu'elle était temporaire et, selon lui, justifiée par le manque d'agents à la trésorerie hospitalière d'Avignon (- 3 agents à l'heure actuelle). Pour FO, cette méthode consiste à contourner les règles toujours en vigueur qui font du seul comptable assignataire d'une collectivité ou d'un établissement hospitalier le seul responsable du contrôle et de l'exécution de leurs recettes et dépenses. Ce mode inédit de sous-traitance de poste comptable à poste comptable préfigure-t-il une fusion des deux dernières trésoreries hospitalières du département ? Une nouvelle vague de NRP dans notre département ?

Adoption des PV de CSAL des deux et 24 février 2023 :

Les deux PV sont adoptés à l'unanimité.

Bilan de la mise en place du SIP et du SIE Vaucluse Nord :

Pour rappel, les deux postes sont fusionnés depuis le début de l'année. Le siège du SIE Vaucluse Nord est situé à Carpentras, l'antenne est à Orange. Pour ce qui est du SIP, le siège est à Orange et l'antenne à Carpentras.

Au cours de la réunion, les chefs de services de ces deux entités ont tiré un bilan du fonctionnement de ces nouveaux services depuis leur création. Des experts désignés par les représentants des personnels sont venus nous éclairer sur la situation au SIP et au SIE Vaucluse Nord.

En ce qui concerne le SIP, son organisation en pôles (accueil, gestion et compta/recouvrement) devrait permettre de garantir son meilleur fonctionnement et une variété des tâches pour les agents. Cette organisation devrait également permettre de faire face à des pics, chaque pôle pouvant renforcer l'autre en cas de pics. Pour FO, cet argument ne tient pas puisqu'il y a constamment des pics dans ce service restructuré. A Carpentras, les lundis matin, les agents du pôle gestion viennent renforcer le pôle accueil. Pendant qu'ils apportent du soutien à leurs collègues, le travail s'accumule sur leurs bureaux. Au sein de ce même pôle gestion, le manque d'effectif est déjà flagrant puisqu'il n'y a plus que deux contrôleurs sur trois à Carpentras. En effet, un B est récemment parti à la retraite et personne ne l'a remplacé. Au surplus, un autre contrôleur découvre le travail en SIP. S'agissant de l'accueil, il n'y a qu'un seul inspecteur encadrant pour les deux sites. FO DGFIP 84 revendique la création d'un poste d'inspecteur supplémentaire fonctionnaire titulaire pour l'accueil de Carpentras.

Par ailleurs, les représentants des personnels ont constaté que les SIP sont appelés en renfort pour les centres de contacts, ce qui est un comble quand on sait que ces centres ont été créés pour délester les SIP d'appels téléphoniques !

Les représentants des personnels ont évoqué les restrictions en matière de télétravail lors des échanges relatifs au SIP Nord Vaucluse. FO a rappelé que des promesses ont été faites aux collègues victimes des restructurations du NRP. Non seulement ils vont devoir faire des kilomètres supplémentaires pour rejoindre leurs nouveaux postes de travail mais en plus, compte tenu de l'augmentation du prix des transports, ils vont payer une note salée en passant à la station essence ou au moment de régler le billet de train ! Pour FO, la Direction organise une plus grande flexibilité du télétravail en sa faveur, sans tenir compte des intérêts des agents.

Sur ce point, la Direction a répondu que les chefs de services sont libres d'accepter le télétravail. Il ne serait pas interdit, à titre exceptionnel, de faire trois jours de travail hebdomadaires. Elle a également précisé que de telles demandes devaient être soumises au Service des Ressources Humaines. La section FO DGFIP 84 est à votre disposition pour toute question ou litige sur cette question.

D'une manière générale, l'administration estime que les missions de ce service se maintiennent même si elle admet que l'accueil a augmenté de 40 % cette année au SIP Nord Vaucluse ! Le constat d'une telle augmentation devrait inciter l'administration à renforcer le pôle accueil du SIP Nord Vaucluse.

S'agissant du SIE, la Direction a affirmé que plus de 10 groupes de travail avaient été organisés avant la création du service fusionné. Elle a justifié la création de pôles fonciers par la complexité de certains dossiers à traiter. Elle estime que, dans tous les métiers, des sachants sont demeurés au siège de Carpentras et à l'antenne d'Orange.

L'expert désigné par les représentants des personnels a expliqué que les agents ont eu l'impression que toute l'organisation du service fusionné était décidée avant sa création. Ils n'ont pas eu leur mot à dire, notamment pour l'organisation des IFU en portefeuille. Ils auraient préféré conserver des secteurs géographiques. Il a également expliqué que le pôle foncier était sous-dimensionné et que les agents chargés du recouvrement n'avaient plus le temps de faire le tour des dossiers.

Sur la question du recouvrement, FO a rappelé que, dans le cadre de la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics, les agents non comptables de catégorie A, B ou C peuvent être mis en cause. Le manque d'effectifs dans ce secteur fragilise la situation des collègues !

Au surplus, les collègues du siège ont l'impression de perdre du temps dans l'exercice de leurs missions. En effet, les chèques sont adressés de l'antenne vers le siège même lorsqu'ils relèvent de la compétence d'Orange.

Les collègues de l'antenne d'Orange ont également le sentiment d'être délaissés. Sur les courriers du SIE, seul le numéro de téléphone du siège apparaît et les usagers du secteur d'Orange appellent le siège pour poser leurs questions.

FO continue de dénoncer la mise en place du NRP dans le département et continue de revendiquer son abandon. Les collègues qui le subissent sont désabusés !

Travaux immobiliers à Apt : regroupement des services antenne SIE et SIP

Les agents de ces deux services devraient s'installer en janvier prochain dans l'ancien bâtiment de l'espace départemental des solidarités situé avenue Philippe de GIRARD. Le bâtiment est d'une superficie de 714 m² et dispose de deux étages. Toutefois, plusieurs parties de l'immeuble ne sont pas concernées par les travaux et ne seront pas occupées par les agents.

Il est précisé que les plans des travaux ont été validés par l'inspecteur santé et sécurité au travail. FO a toutefois signalé que les fenêtres sont placées sur les parties hautes dans les locaux du futur SIE, ce qui risque d'assombrir les postes de travail.

FO a, une fois de plus, dénoncé l'aménagement de bureaux avec un espace de moins de huit m² par agent ! La délégation a également signalé que les places de parkings censées être réservées au personnel de la DDFIP étaient souvent occupées par des habitants du quartier. Sur ce point, la Direction a précisé que les 23 places réservées au personnel des SIP et SIE Apt ne seraient pas accessibles aux personnes extérieures.

Les représentants FO ont rappelé à la Direction que les agents d'Apt ne veulent plus subir de nouveaux déménagements une fois qu'ils seront installés dans leurs nouveaux locaux. Ils s'inquiètent également pour l'avenir de leurs services, tant à l'antenne du SIE qu'au SIP.

Tableau de bord de veille sociale (TBVS)

Le TBVS est un dispositif destiné à contribuer au développement d'une culture de la santé au travail et de prévention des risques psychosociaux dans le réseau. Il fournit localement aux acteurs en charge de la prévention un constat objectif permettant d'identifier des situations à risques, de suivre leur évolution et d'agir en conséquence.

La présentation du TBVS 2022 a été l'occasion d'évoquer les fiches de signalement. Leur nombre a augmenté en 2022 de 72 % par rapport à 2021. Aux fiches de signalements habituelles relatives à des conflits avec les usagers viennent de plus en plus s'ajouter d'autres fiches qui concernent des altercations entre agents.

Par ailleurs, ce TBVS indique que le nombre de demandes de mutations non satisfaites diminue. FO a déclaré que la DDFIP se satisfaisait de peu et qu'elle devrait expliquer aux agents contraints de déposer des demandes de mutations du fait du NRP qu'ils sont satisfaits de leurs vœux...

Présentation du bilan diversité et égalité professionnelle

Lors de cette présentation, la question du recrutement de contractuels à la DDFIP en général et dans notre département en particulier a été présentée.

Au plan départemental, il y a à l'heure actuelle 13 contractuels. La DDFIP prévoit d'en recruter quatre supplémentaires catégorie C pour soulager les collègues du SDIF submergés de travail avec GMBI. Pour FO, il convient bien évidemment d'aider les agents du SDIF à faire face à cette situation. Toutefois, la délégation a dénoncé une fois de plus dénoncé le recrutement de contractuels pour effectuer le travail de fonctionnaires titulaires.

FO a également demandé le détail des recrutements prévus entre 2023 et 2027 par le Cadre d'Objectifs Moyens. Le COM prévoit le recrutement de 20 000 personnes à la DGFIP, dont 5000 contractuels ! Dans le même temps, le départ à la retraite de 23 000 agents est prévu...Faites le compte.

Point sur l'accueil et la stratégie relations usagers.

Ce point repose sur un ensemble de tableaux et d'analyses de la DDFIP relatives à l'accueil physique, téléphonique...

D'une manière générale, tous les chiffres délivrés par la Direction confirment l'analyse que FO a faite depuis longtemps : la réduction de la durée des plages d'accueil, si elle aboutit à une certaine limitation de la présence physique des contribuables, ne les fait pas disparaître pour autant. La réduction du nombre des appels téléphoniques est le produit de l'absence de réponse de la part des services, du fait du manque cruel d'effectifs, et provoque mécaniquement le report des demandes sur la messagerie que les collègues, faute de bras en nombre suffisant, n'ont pas le temps de traiter.

Questions diverses :

FO a évoqué la situation du SDIF qui, après avoir essuyé les multiples bugs de GMBI, est confronté aux difficultés du transfert de la taxe d'urbanisme. Les collègues n'ont toujours pas de logiciel pour travailler. Il y a plus d'un an de retard. Les agents appréhendent la charge de travail qui va arriver lorsque la TU sera liquidée.

L'expérience GMBI les a échaudés, ils craignent de nouvelles erreurs avec la TU. Deux vacataires donnent un coup de main. Leur travail est apprécié de l'équipe mais ils ne resteront pas longtemps. Ces aides ponctuelles sont comme un emplâtre sur une jambe de bois !

FO a aussi relaté la situation du SGC d'Avignon, dégradée après deux mois seulement de fonctionnement. Il y a tellement à faire que les collègues ne touchent pas terre....